



RAPPORT DU MAIRE

Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2014 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2012 et le 1 novembre 2013.

1- États financiers au 31 décembre 2012 :

Les états financiers pour l'année 2012 ont été préparés par le comptable agréé Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lequel a vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 2 avril 2013.

Au 1 janvier 2012, le surplus accumulé était de 232 627\$, plus le surplus de l'exercice de 38 062\$, moins la somme attribuée au financement des investissements en cours 48 265\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2012 est donc de 222 424\$.

La richesse foncière totale de la municipalité au 1 janvier 2013 était de 90 611 700\$, la municipalité compte 693 habitants.

2- Programme triennal d'immobilisations :

Le programme triennal d'immobilisations prévoyait pour l'année 2013 des dépenses pour les projets :

- Travaux majeurs de voirie : la première étape de la réfection du rang Ange-Gardien a été réalisée;
- La salle communautaire et les bureaux à l'Hôtel de Ville sont climatisés;
- Le contrat a été donné par faire le branchement du bâtiment de l'Hôtel de Ville à la génératrice existante et les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année;
- Grâce aux subventions du MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), du Pacte rural (MRC Brome-Missisquoi) et grâce au montant reçu pour la location du terrain où est installé la barrière à Lamproies, le parc Fournier a été aménagé;

3- Indications préliminaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 :

Voici la situation au 30 septembre 2013

Revenus budgétés au 31 décembre 2013	1 079 996\$
Revenus au 30 septembre 2013	843 487\$



Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

Dépenses budgétées au 31 décembre 2013
Dépenses au 30 septembre 2013

1 079 996\$
710 087\$

4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2013, la rémunération annuelle du maire est de 6 933,51\$ à laquelle s'ajoute 3 466,58\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 400,09\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 310,81\$ à laquelle s'ajoute 1 155,41\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 466,22\$.

5- Orientations générales pour l'année 2014

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

Installations sanitaires isolées :

Notre municipalité s'étant dotée d'un système de collecte et de traitement des eaux usées pour son périmètre urbain, nos orientations pour l'année 2013-2014 seront de rendre conforme toutes les installations sanitaires isolées; c'est à dire toutes les fosses septiques et champs d'épuration des maisons et bâtiments qui ne font pas partie du périmètre urbain et qui relèvent de notre administration. Cette décision est prise dans le cadre d'un plan d'action en gestion intégrée de l'eau proposé dans la STRATÉGIE REGIONALE SUR L'EAU; Prendre note que cette loi est applicable depuis 1981 sous Q2R8.

REGES (règlement sur l'Écoulement et la gestion des Eaux de Surface)

Dans un même ordre d'idée, et toujours dans le cadre du plan intégré de la gestion de l'eau, nous mettrons l'emphase à faire appliquer les règlements municipaux sur la protection des berges de nos cours d'eau, autant de la rivière, des ruisseaux et des décharges ou fossés des terres agricoles et des terrains en développement. Les bandes riveraines sont importantes pour le bon écoulement des eaux et pour empêcher l'érosion et l'effondrement des berges. Les plantes, arbustes et arbres retiennent par leurs racines les sédiments et la terre en solidifiant le talus. Les berges retiennent aussi les produits qui sont étendus pour activer les cultures. Respecter un espace entre le cours d'eau et le plan de travail est primordial pour protéger l'eau des cours d'eau et les nappes phréatiques. Les maires de la MRC se rencontreront pour définir les applications et les exigences de ces bandes selon les critères de chaque région de notre MRC. La municipalité appliquera aussi de nouvelles pratiques de conception et d'entretien de ses infrastructures routières. (Notre inspecteur a déjà assisté à des ateliers et des cours sur ces nouvelles techniques et sur les pratiques considérant les normes de ruissellement.)

Développement domiciliaire :

Le nouveau propriétaire des terrains zonés blancs serait prêt à lotir et à construire des maisons. D'autres terrains font aussi l'objet d'une demande de permis de construction pour l'année 2014. Nous espérons que ces nouvelles bâtisses pourront se prévaloir de notre programme de réduction de taxes foncières de trois années.

La taxe d'accise et nos chemins.

Le programme triennal de taxes d'accise sur les chemins est reconduit pour les prochaines années. Aussitôt que nous aurons les informations, nous ferons les orientations en ce sens. Les rangs Ste-Anne et St-Édouard et la rue Messier pourraient faire partie de ces orientations.

Nos besoins en fait de remisage et stockage de nos équipements étant plus grands, nous regarderons dans les prochaines années pour la construction d'un nouveau garage municipal. Nous regardons aussi vers une autre vision de l'éclairage municipal qui pourrait permettre une économie (à long terme) dans ce domaine. Ce qui améliorerait aussi l'esthétique et la performance du système d'éclairage des rues et des intersections de rang.



La politique Familiale :

Plusieurs éléments ont été accomplis dans le cadre de notre politique familiale mise sur pied en 2007. Nous tenterons de refaire un comité pour établir le bilan des actions déjà accomplies et aussi pour envisager de nouvelles orientations pour le futur. La politique familiale vise à garder et augmenter notre population, à intéresser celle-ci à persister et à revivifier notre environnement et notre milieu de vie. Le MADA (municipalité amie des Aînés) un volet intéressant, sera intégré à cette politique visant une partie importante de notre population.

Service de sécurité incendie :

Suite à de nouvelles règles de certaines compagnies d'assurances, notre brigade a besoin d'une certification de transporteur d'eau qui fera baisser les cotes d'assurances de nos propriétés et de nos infrastructures. Cette cote se mesure sur une échelle de 1 à 10 et représente le barème ou le taux que les assurances appliquent à nos propriétés. Actuellement Notre-Dame est à 9/10, avec cette certification du transport de l'eau elle pourrait descendre à 7/10. Ce qui stabiliserait le prix des assurances bâtiments de tous les citoyens. La Brigade prendra les dispositions nécessaires pour l'obtention de cette certification dès le printemps 2014.

Bibliothèque municipale :

Le service de bibliothèque est toujours très apprécié des citoyens et avec plus de 200 abonnés, nous croyons que nous devons continuer à injecter des fonds pour que l'intérêt perdure et que les nouveaux arrivants en fassent une sortie hebdomadaire intéressante. Merci à tous les bénévoles et tous ceux et celles qui participent à la réussite de cette belle réalisation.

La barrière à lamproies

Les travaux d'implantation de la barrière à lamproies sont actuellement complétés et les opérations d'éradication de la lamproie marine pourront débuter dès le printemps 2014. Ce style de barrière, nous vous le rappelons, est pour le moment unique en Amérique du nord mais d'autres projets comme celui-ci sont en développement. Sa conception est différente des autres barrières ou systèmes déjà existants aux États-Unis, qui tendent à éliminer ce type de prédateurs des poissons de nos rivières et surtout du lac Champlain.

Les Associations

2014, sera une année importante pour nos associations. Cette année sera le 125^{ième} de notre municipalité. Nous comptons sur nos Associations tant au niveau des loisirs que des organisations de développement et patrimoniale pour organiser des fêtes intéressantes pour souligner cet anniversaire.

Les Bénévoles :

Comme l'an passé, nous organiserons une soirée pour célébrer et remercier nos bénévoles. Ils sont nombreux chez nous et ils méritent qu'on souligne leur dévouement envers leur communauté.

Conclusion

Nous sommes toujours dans un contexte économique favorable avec des taux d'intérêts très bas et toujours très intéressants. Cette situation permet de bonnes conditions pour les emprunts et ces dispositions peuvent aussi tenter autant les entrepreneurs que les jeunes familles à investir dans l'achat d'un terrain et d'une maison ou d'un commerce chez-nous. Profitons-en pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel. Le bas taux d'intérêt est aussi favorable aux emprunts souscrits par notre municipalité dans le cadre du traitement des eaux usées et de la réfection des égouts ainsi que pour l'achat du camion incendie. C'est l'an prochain que nous renégocierons ce taux auprès des banques, souhaitons que ce taux demeure encore quelques années à ce niveau.

Ginette Simard Gendreault, mairesse

6. Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l'assemblée spéciale pour adopter le budget 2014.



Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

7. Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépassent 25 000\$ ainsi que les factures de plus de 25 000\$.
pour la période du 2 novembre 2012 au 1 novembre 2013.

Nopac Environnement	28 014.75 \$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Ferme d'Houchenée Senc.	41 391 \$	Déneigement des chemins municipaux.
Pavage Daudi	46 260 .62\$	retenue pour les travaux rang St-Henri 2012;
MRC Brome Missisquoi	65 833.29\$	Quote-part, travaux cours d'eau, arbustes, formation
Ministre des Finances Québec	85 836 \$	Service de la Sûreté du Québec.
Pavage Maska inc	109 413.78 \$	Travaux de voirie rang Ange-Gardien, rapiécage mécanisé, patinoire au Loisirs
Service dépôt et Compensation	189 228 \$	Intérêts et capital emprunt eaux usées, 327-09 et emprunt camion citerne 335-10